



Tous ensemble pour défendre notre pouvoir d'achat et nos salaires !



Les organisations syndicales CFE-CGC, CFDT et FO s'étaient réunies en intersyndicale le 7 Février dans la cadre des NAO 2022 (la CGT était également invitée). Il avait été convenu, compte tenu des 1^{ères} propositions patronales **totalement inacceptables**, de :

- Encourager toutes les « initiatives de mobilisations sur les sites » dans l'unité la plus large possible ;
- Elaborer une contre-proposition intersyndicale, ce qui a été fait par FO, la CFDT et la CFE-CGC.

Durant les journées des 8 et 9 Février, des mouvements, très soutenus, ont eu lieu sur certains sites Alstom et d'autres mobilisations sont déjà prévues, notamment en prévision de la réunion supplémentaire de NAO programmée lundi 14 février.

**Pour défendre nos salaires et notre pouvoir d'achat
et dans cet esprit d'unité la plus large possible,
les syndicats CFE-CGC et FO d'Alstom VPF appellent tous les salariés à
un rassemblement ce vendredi 11 février à 10h,
face au bâtiment D9, devant le transfert.**

La CFE-CGC et FO s'inscrivent dans l'intersyndicale « centrale » (voir au dos de ce tract) et espèrent que nous pourrons, avec nos collègues de la CGT, comme c'est le cas sur d'autres sites Alstom en France, lutter ensemble dans l'intérêt des salariés vis-à-vis de ces NAO.

Nota pour nos collègues de Reims :

La CFE-CGC et FO vous appellent à manifester votre soutien en arrêtant le travail plus tôt (durée de la grève laissée à votre convenance).



INTERSYNDICALE ALSTOM TRANSPORT S.A.

Lors de la 2^{ème} réunion de NAO du 9 février, nous avons rappelé nos revendications communes pour l'ensemble des salariés d'ATSA, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle :

Récompenser l'investissement des salariés en période COVID-19 (2020 & 2021)	Inflation de 2,9% à fin janvier 2022, elle continue d'augmenter dangereusement !	Un vrai talon pour compenser réellement l'inflation pour les bas salaires	Augmentation Individuelle
PRIME	Augmentation Générale	TALON	AI
400€ (rattrapage) +500€ (2022) = 900€ net	3%	90€ plancher	2,5%

En réponse à cette plateforme revendicative, la Direction propose les mesures suivantes :

Augmentation forfaitaire de 35€ pour les ouvriers et les ATAM,

Budget d'AI de 1,2% pour les ouvriers, de 1,4% pour les ATAM,

Budget d'AI de 2,7% pour les I&C

Prime « Macron » de 300€ pour un salaire brut mensuel inférieur à 3000€, 250€ pour un salaire brut mensuel inférieur à 4000€.

Une nouvelle réunion avec la Direction est programmée lundi 14 février pour discuter de cette prime « Macron ».

Les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, FO considèrent ces propositions très insuffisantes, notamment au regard de l'inflation actuelle et prévisible.

Au moment de cette 2^{ème} réunion de NAO, des mouvements de grève ont été lancés et sont toujours en cours sur de nombreux sites.

Nous vous encourageons à vous rapprocher de vos représentants syndicaux afin de décider collectivement des suites à donner.